



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

L'article 107 de la loi N°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République a modifié l'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales pour instituer de nouvelles organisations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi dorénavant, dans toutes les communes, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget primitif 2024 est présenté avec la reprise du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, d'un montant de 901 167.50€.

Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général	4 988 448.00	
Charges de personnel et frais assimilés	9 027 000.00	
Atténuations de produits	1 541 893.00	
Autres charges de gestion courante	1 681 146.00	
Charges financières	231 205.00	
Charges spécifiques	63 500.00	
Dotations aux amortissements	1 100 000.00	
Virement à la section d'investissement	1 800 000.00	
Résultat de fonctionnement reporté		901 167.50
Atténuations de charges		80 000.00
Opérations d'ordre		38 202.00
Produits des services, du domaine et ventes diverses		4 777 950.00
Impôts et taxes		164 832.00
Fiscalité locale		12 822 200.00
Dotations, subventions et participations		1 441 231.00
Autres produits de gestion courante		187 410.00
Produits financiers		199.50
Produits spécifiques		20 000.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	20 433 192.00	20 433 192.00

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Remboursement d'emprunts	814 400.00	
Immobilisations incorporelles	206 624.00	
Subventions d'équipements versées	2 081 587.84	
Immobilisations corporelles	1 770 255.51	
Immobilisations en cours	2 962 047.17	
Autres immobilisations financières	5 000.00	
Opérations pour compte de tiers Métropole	88 200.00	
Opérations pour compte de tiers Département	101 939.00	
Opérations d'ordre	93 560.00	
Déficit reporté	685 343.37	
Produits des cessions		1 406 500.00
Virement de la section de fonctionnement		1 800 000.00
Dotations, fonds divers et réserves FCTVA		2 179 428.69
Subventions d'investissement		2 023 970.20
Emprunts et dettes assimilées (cautions)		1 000.00
Remboursement avance sur marché		40 000.00
Autres immobilisations financières		5 000.00
Amortissements		1 100 000.00
Opérations patrimoniales		55 358.00
Opérations pour compte de tiers Département		109 500.00
Opérations pour compte de tiers Métropole		88 200.00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	8 808 956.89	8 808 956.89